

Les chiffres-clés

Mon Compte Formation propose des services numériques via des sites internet et une application mobile qui permettent à chacun de se former et valoriser ses compétences.

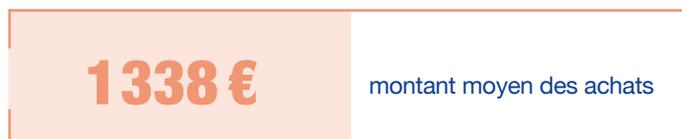
Au 30 juin 2022

QU'EST CE QUE LE CPF ?

Le Compte personnel de formation (CPF) est un dispositif légal de financement de la formation continue. Sa gestion est confiée à la Caisse des Dépôts par le ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion.

Mon Compte Formation c'est un parcours d'achat direct

LES FORMATIONS FINANCÉES (depuis le 21 novembre 2019)



LES PROFILS DES USAGERS



LES BÉNÉFICIAIRES



UNE APPLICATION MOBILE ET UN SITE WEB DÉDIÉS AUX USAGERS



QUI EST BÉNÉFICIAIRE DU CPF ?

Chaque personne de plus de 16 ans ayant une activité professionnelle en France est titulaire d'un compte personnel de formation alimenté chaque année en fonction de son activité.

UN CATALOGUE DE FORMATION GÉRÉ VIA UN PORTAIL DÉDIÉ



Des services et un portail dédiés aux financeurs

Les financeurs de la formation professionnelle peuvent compléter les droits à formation des usagers via un dispositif d'abondements. Ces financements complémentaires favorisent l'accès à des formations ciblées pour des métiers en tension et d'avenir, afin de répondre aux besoins de main d'œuvre dans les territoires.



PÔLE EMPLOI



LES EMPLOYEURS



4 RÉGIONS, 6 BRANCHES PROFESSIONNELLES ET OPÉRATEURS DE COMPÉTENCES



Rendez-vous sur :
moncompteformation.gouv.fr
of.moncompteformation.gouv.fr
financeurs.moncompteformation.gouv.fr
caissedesdepots.fr
politiques-sociales.caissedesdepots.fr

caissedesdepots.fr

[t](#) | [in](#) | [v](#) | [f](#)

Un service géré
par la Caisse des Dépôts

